|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png | **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****22ème réunion, Genève, 9-12 mai 2017** | C:\Users\murphy\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Outlook\PQ94T9LJ\bd_F_25Years_Horizontal-411959 (002).jpg |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG17-22/****33-F** |
|  | **16 mars 2017** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directeur du Bureau de développement des télécommunications |
| RENFORCER LA PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ AUX ACTIVITÉS DE L'UIT-D |
|  |
| **Résumé:**L'importance de la participation du secteur privé aux activités de l'UIT-D a été mise en avant par la CMDT-14. Le présent document donne un aperçu des stratégies et des mesures mises en oeuvre pour encourager la participation du secteur privé aux activités de l'UIT‑D.**Suite à donner:**Le GCDT est invité à prendre note du document et à formuler des conseils, s'il y a lieu.**Références:***Résolutions 136 (Rév. Busan, 2014) et 157 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires; Produits 2.1 et 2.3 (Dubaï, 2014), Résolutions 30 (Rév.Dubaï, 2014), 32 (Rév.Dubaï, 2014), 34 (Rév.Dubaï, 2014), 52 (Rév.Dubaï, 2014) et 71 (Rév.Dubaï, 2014) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications.* |

# 1 Rappel

La Conférence de plénipotentiaires de 2014 (PP-14) a adopté la Résolution 200 (Busan, 2014) sur le Programme Connect 2020 pour le *développement des télécommunications/TIC dans le monde*, et son But 4 *Innovation et partenariats*, qui met en avant l'importance des engagements multipartites innovants, de l'extension des partenariats public-privé et de la coopération bilatérale et multilatérale.

La Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2014 (CMDT-14) a elle aussi reconnu l'importance de la collaboration avec le secteur privé, qui joue un rôle crucial pour la réussite de la mission de l'UIT-D, ainsi qu'indiqué dans les Produits et Résolutions adoptés par cette conférence.

Parmi les 17 Objectifs de développement durable (ODD) du Programme de développement pour l'après-2015, l'Objectif 17 est axé sur la nécessité de "Renforcer les moyens de mettre en oeuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser", afin d'encourager et de promouvoir des partenariats entre le secteur public, les secteurs public et privé et la société civile, en s'appuyant sur l'expérience et les stratégies de mobilisation des ressources utilisées dans le cadre de ces partenariats.

# 2 Objectifs stratégiques

Les programmes et mesures suivants sont en cours de mise en oeuvre afin de continuer à attirer des entités du secteur privé et à renforcer leur participation dans un écosystème des TIC postconvergence, conformément aux Objectifs stratégiques de l'UIT-D:

• **Renforcer la participation du secteur privé aux activités de l'UIT-D**: La participation des membres du secteur privé doit être renforcée pour mieux comprendre les attentes, les besoins et les domaines d'intérêt mutuel, ainsi que pour encourager une participation plus active aux activités, projets, initiatives, programmes et manifestations de l'UIT-D et la soumission de contributions, et attirer de nouveaux Membres du Secteur de l'UIT‑D.

• **Offrir des possibilités de partenariat et de réseautage novatrices dans un écosystème des TIC postconvergence**: Des initiatives et projets novateurs et adaptés aux besoins doivent être élaborés et mis en oeuvre, compte tenu de la diversité croissante des Membres du Secteur de l'UIT-D, en particulier des entités du secteur privé qui vont au‑delà des acteurs traditionnels du secteur des TIC.

# 3 Principales mesures

## 3.1 Produit 2.1: Programme relatif au cadre politique et réglementaire

Ce produit vise à offrir des tribunes mondiales aux décideurs, aux régulateurs et au secteur privé pour traiter de questions présentant un intérêt commun, échanger des données d'expérience et des bonnes pratiques et réfléchir à la façon d'aider les pays à atteindre leurs objectifs dans l'optique du passage à une économie numérique. A cet égard, il convient de mentionner les manifestations mondiales ou régionales ci-après.

Pour la première fois, un débat de dirigeants du secteur privé a été organisé le 14 mai 2016, parallèlement à la session à l'intention des régulateurs tenue le dernier jour du GSR-16. Ce débat, qui a rassemblé plus de 30 participants du secteur privé, a porté sur l'incidence des innovations ouvertes et des nouveaux modèles économiques sur la réglementation collaborative et a été suivi d'une session sur les indicateurs fondamentaux de performance (KPI) en matière de réglementation dans un contexte de réglementation de la première à la quatrième génération. Les participants ont reconnu que les régulateurs et les décideurs doivent envisager de poursuivre les efforts pour promouvoir de nouvelles possibilités et encourager la mise en place d'un environnement qui stimule davantage les investissements et l'innovation, et que ce type d'environnement devrait reposer sur un dialogue entre les parties prenantes et les régulateurs et une compréhension claire des différences qui existent entre les politiques de réglementation et les objectifs du secteur des TIC. Les participants ont également encouragé l'utilisation des KPI en matière de réglementation en tant qu'outil de suivi de la mesure des changements intervenant dans l'environnement réglementaire des télécommunications/TIC, afin de faciliter à la fois l'évaluation comparative et l'identification des tendances en ce qui concerne l'évolution des cadres juridiques et réglementaires et de soutenir les investissements dans le secteur.

Les 6ème et 7ème [réunions des directeurs de la réglementation (CCRO) dans le secteur privé](http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/CRO/Pages/default.aspx), tenues en 2016, ont rassemblé de hauts dirigeants du secteur pour partager leur expérience et échanger leurs idées sur la façon de renforcer la participation du secteur privé et sa mobilisation au service d'initiatives à l'échelle mondiale, régionale et nationale, et pour identifier des mécanismes qui rendent l'environnement réglementaire plus propice au développement futur du secteur.

Les participants à ces réunions ont examiné des propositions d'expérimentation pilote entre le secteur privé et les régulateurs. En particulier, la proposition relative à l'accès financier universel 2020 (UFA) présentée dans le cadre de la réunion des directeurs de la réglementation (CRO), a été appuyée par les participants, qui ont décidé de créer un Groupe de travail CRO sur l'inclusion financière numérique (GT CRO – DFI).

Lors de la [1ère réunion du GT CRO –DFI](http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/CRO/Pages/default.aspx), organisée le 15 novembre 2016, les participants se sont accordés sur la nécessité de se concentrer sur: i) la conception et le partage de cadres juridiques et réglementaires aux niveaux régional et national; ii) l'élaboration de cadres pour l'échange de bonnes pratiques et l'élargissement des partenariats public-privé; et iii) la mise en oeuvre de projets pilotes au niveau national avec des partenaires intéressés pour contribuer à la réalisation des ODD, en particulier des Objectifs 8, 9, 10, 11 et 17. Les pays pilotes potentiels et les parties prenantes intéressées ont été identifiés et l'état d'avancement de la mise en oeuvre sera communiqué lors de la prochaine réunion du CRO en juillet 2017, qui précédera le [GSR-17](http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/GSR/Pages/GSR2017/default.aspx).

## 3.2 Produit 2.3: Innovation et partenariats

Aux termes de la **Résolution 30 (Rév.Dubaï, 2014**) – "Rôle du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT dans la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information" – il est demandé que soient prises les initiatives nécessaires pour encourager les partenariats auxquels un rang de priorité élevé a été accordé en vertu des résultats du SMSI et de son processus d'examen. Le [Forum 2016 du SMSI](https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2016/) s'est révélé être un mécanisme efficace pour la coordination des activités de mise en oeuvre multi-parties prenantes, axé sur l'innovation, les partenariats et les liens entre les TIC et le Programme mondial pour le développement durable.

Comme indiqué dans la **Résolution 32 (Rév.Dubaï, 2014)**, intitulée "Coopération internationale et régionale relative aux initiatives régionales", le BDT encourage le secteur privé à participer et à coopérer avec les pays membres concernant les initiatives régionales mentionnées dans la Résolution, y compris avec les pays ayant des besoins spéciaux.

• Des Forums régionaux de développement et d'autres manifestations régionales, organisés dans plusieurs régions en 2015, ont été le cadre de discussions fructueuses sur les domaines dans lesquels on pourrait envisager des partenariats multipartites, en particulier concernant le rôle des entreprises, y compris les opérateurs du secteur privé.

• Le BDT a aussi créé des dialogues sur l'innovation avec de multiples parties prenantes en vue de formuler des stratégies en la matière et d'établir des liens entre innovation et PME, ainsi que de consolider les partenariats avec l'OCDE, l'ONUDI, la CNUCED et d'autres entités.

La **Résolution 34 (Rév.Dubaï, 2014)** – "Rôle des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication dans la préparation en prévision des catastrophes, l'alerte avancée, l'atténuation des effets des catastrophes, les interventions et les opérations de secours" – appelle les multiples parties prenantes, y compris le secteur privé, à fournir des équipements et des services de télécommunication/TIC, des avis de spécialistes et une assistance pour le renforcement des capacités, pour appuyer les opérations de secours et de rétablissement en cas de catastrophe, en particulier par l'intermédiaire du Cadre UIT pour une coopération internationale en cas d'urgence ([IFCE](http://www.itu.int/en/ITU-D/Emergency-Telecommunications/Pages/PartneringforDisasterReduction.aspx)). Des projets tels que le développement de capacités de communication et de solutions en matière de communications d'urgence par satellite pour la région du Pacifique sont mis en oeuvre dans le cadre d'un partenariat étroit avec le secteur privé.

Le deuxième Forum mondial sur les télécommunications d'urgence: SAUVER DES VIES ([GET-2016](http://www.itu.int/en/ITU-D/Emergency-Telecommunications/Pages/Events/2016/GET-2016.aspx)), qui s'est tenu à Koweït (Koweït) du 26 au 28 janvier 2016, a été l'occasion de sensibiliser les pays et de renforcer leurs capacités d’exploiter les TIC pour les télécommunications d'urgence et d'améliorer le dialogue entre experts en gestion des catastrophes issus, notamment, d'organismes publics, du secteur privé, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales, dont des organisations humanitaires. Les participants ont débattu, entre autres, de l'évolution de la situation et des dernières innovations technologiques, des mécanismes de financement, des études de cas par pays, des difficultés rencontrées pour déployer les TIC dans les zones frappées par des catastrophes, des questions liées aux changements climatiques et du rôle du secteur privé et d'autres parties prenantes non étatiques.

La **Résolution 52 (Rév.Dubaï, 2014)** – "Renforcement du rôle d'agent d'exécution du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT" – souligne l'importance de créer des partenariats entre le secteur public et le secteur privé, qui sont un moyen efficace d'exécution de projets UIT durables.

• En 2016, plus de 20 accords de partenariats comprenant des activités de parrainage ont été conclus avec différentes parties prenantes, y compris des entités du secteur privé. (On trouvera de plus amples informations sur les accords signés dans le Document d'information 1.)

• On signalera également l'[initiative en faveur de la santé sur mobile pour lutter contre les maladies non transmissibles](http://www.itu.int/en/ITU-D/ICT-Applications/eHEALTH/Be_healthy/Pages/Be_Healthy.aspx), qui est mise en oeuvre dans le cadre de partenariats public-privé entre institutions spécialisées des Nations Unies (par exemple, l'UIT et l'OMS), des pouvoirs publics, Bupa, la Fondation Verizon, FFIM, Novartis, Sanofi, GSK, l'Alliance contre les maladies non transmissibles, etc.

La **Résolution 71 (Rév.Dubaï, 2014)** – "Renforcement de la coopération entre les Etats Membres, les Membres de Secteur, les Associés et les établissements universitaires participant aux travaux du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT, y compris le secteur privé" – a été mise en oeuvre à l'UIT-D dans le cadre de réunions, d'initiatives et de partenariats, comme suit:

• Les [commissions d'études de l'UIT-D](https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sg/index.asp?lg=1&sp=2014) ont continué à donner aux membres du Secteur, entreprises privées comprises, la possibilité d'échanger des expériences, des idées et des stratégies pour faire face aux priorités dans le domaine des télécommunications/TIC. La diversité des membres (Membres de Secteur, Associés et, de plus en plus, établissements universitaires) encourage la collaboration entre eux sur de nouvelles idées et l'ouverture à de nouveaux membres.

• Le BDT a organisé un [Dialogue entre partenaires sur "les TIC au service des ODD"](https://www.itu.int/en/ITU-D/Membership/Pages/events/2016/PartnershipDialogueICT4SDGs/AcademiaNetwork01.aspx), qui a réuni plus de 70 participants. Ce Dialogue visait à offrir une plate-forme pour les Membres de l'UIT-D et les partenaires du Secteur de l'UIT-D, y compris les entités des secteurs public et privé, les établissements universitaires et d'autres parties prenantes, en vue de renforcer leur sensibilisation et leur participation aux activités du BDT, en partageant des services et des produits existants, ainsi que des possibilités de partenariat intersectorielles au service de la réalisation des ODD.

• Le renforcement de la coopération avec d'autres organisations internationales (par exemple la FAO, l'OMS, l'ONUDI, la CNUCED et le CTI, entre autres) est aussi à l'étude en vue d'un élargissement à d'autres entités du secteur privé déjà associées à ces organisations, ainsi que pour promouvoir les actions en réseau avec les Etats Membres, Membres de Secteur, Associés et établissements universitaires dans des domaines relatifs à l'innovation, aux jeunes entreprises, aux parcs technologiques et aux incubateurs d'entreprise.

• Les initiatives mondiales/régionales en faveur d'un développement durable et inclusif (par exemple, approvisionnement durable en électricité pour les installations de télécommunication/TIC dans les zones rurales et isolées, santé sur mobile, emploi des jeunes et entreprenariat, pépinières d'innovation, etc.) peuvent être renforcées grâce à l'appui du secteur privé dans différents domaines (agriculture, santé, transports, finances, éducation), dans l'écosystème des TIC postconvergence.

# 4 Perspectives d'avenir

Le secteur privé, qui est l'un des moteurs de l'innovation, des gains de productivité et du progrès technologique, restera un investisseur de premier plan au service d'une croissance économique durable, de la création d'emplois et de la transition vers une société inclusive et une économie numérique.

En conséquence, le BDT continuera à renforcer la collaboration et les synergies avec les entités existantes du secteur privé dans l'écosystème des TIC postconvergence, moyennant un renforcement des partenariats avec des associations professionnelles, des organisations régionales et internationales et de leurs réseaux et membres affiliés existants, ainsi que dans le cadre de manifestations du BDT, existantes ou nouvelles, à l'échelle mondiale ou régionale. Davantage de possibilités de parrainage seront offertes aux membres de l'UIT‑D pour permettre aux entités du secteur privé de mieux se faire connaître, promouvoir leur image marque et présenter leurs produits et solutions.

Le secteur privé est invité à participer à la [CMDT-17](http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC17/Pages/default.aspx) et à ses [réunions préparatoires régionales](http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC17/Pages/default.aspx) et à contribuer aux travaux du Secteur de l'UIT-D pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_